

Annexe 3

DECLARATION DE CREATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE DANS LE CADRE D'UN CUMUL D'ACTIVITES

PERSONNELS ENSEIGNANTS

Loi n°93-122 du 29 janvier 1993 modifiée Décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

renouvellement

Attention : la demande d'autorisation doit être préalable à la date de début de l'activité accessoire

En remplissant ce formulaire, veuillez expl	liciter au moins un	<u>e fois les sigles</u> que vous	s employez le cas é	echéant.		
Je soussigné(e) : NOM :			PRENOM :			
FONCTION:	CORPS/GRADE	::	DISCIPLINE:			
Exerçant mon activité principale : à temps incomplet						
☐ à tem	ips partiel sur auto	orisation / quotité :	%	à/c du///		
Etablissement d'affectation :						
Votre situation actuelle vis-à-vis de l'administration (cochez la case correspondante)						
☐ Titulaire (y compris maître de l'enseigneme	ent privé)	☐ Stagiaire		☐ Contractuel		
Vous créez ou reprenez une entreprise	<u>:</u>					
NOM ou RAISON SOCIALE :ADRESSE :						
TELEPHONE :						
FORME DE L'ENTREPRISE (joindre les statuts ou les projets de statut de l'entreprise) :						
Le cas échéant, la NATURE et le MONTANT DES SUBVENTIONS PUBLIQUES dont l'entreprise bénéficie :						
VOTRE FONCTION OU ACTIVITE AU SEIN DE L'ENTREPRISE (description détaillée) :						
				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

Date prévue du début de l'activité :				
		activités dès lors que les informations sur le fondement desquelles e incompatible avec les fonctions exercées par l'agent ou l'emploi qu'il		
Fait àLe				
Signature :				
Partie réservée au chef ou directeur d'é	tablissement ou de service ou	IEN de circonscription		
Je soussigné(e)(fonctions)				
donne un avis	☐ FAVORABLE	☐ DEFAVORABLE		
		PORTANT I service public exercé à titre principal par le demandeur. nexé (le demandeur doit attester qu'il en a pris connaissance en le		
Partie réservée à l'autorité académique				
L'autorité académique accuse réception de la demande de cumul d'activités formulée ci-dessus.		Autorisation accordée :		
A Poitiers, le				
Cachet		Poitiers, le		
 Le cas échéant : avis du corps d'inspe	ection sur l'autorisation de	La Rectrice de l'académie de Poitiers		
cumul présentée :	etion sur rationsation do	Bénédicte Robert		
☐ FAVORABLE	☐ DEFAVORABLE			
Fait àLe				
Nom-prénom :		Le chef de la division des personnels enseignants		
Signature :		Le chei de la division des personners enseignants		
		Olivier LUCISANO		
		OIIVIGI LUCIOAINO		

Extrait du code pénal : article L. 432-12 (extrait)
« Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction [...]. »